



4.9 LES LOISIRS

4.9.1. ORIGINE DES DONNEES

4.9.2. LES ACTIVITES BALNEAIRES



A RETENIR

Les principales activités de loisir en rapport avec les eaux marines ou continentales recensées dans la zone sont : le surf, la plongée, le canyoning et la pêche (développée au chapitre 4.8)

Leurs impacts sur la qualité des eaux et des milieux aquatiques sont réduits. Par contre, leur pratique exige une certaine salubrité environnementale.

Les loisirs sont devenus un argument touristique majeur dans une zone à vocation balnéaire (plages et lagons) et sauvage (cirque de Mafate) et représentent désormais un poids économique non négligeable.

4.9.1 ORIGINE DES DONNEES

- Activités halieutiques dans les lagons de l'île de la Réunion ; DIREN ; APMR/CRPMEM/IFREMER ; Mars 2001
- Etude prospective sur la gestion des zones côtières de la Réunion et contribution au livre blanc du littoral ; Conseil Régional ; PARETO ; année n.c.
- Plan de gestion « Rocher des Colimaçons / littoral de Trois-Bassins » ; CELRL ; CYATHEA ; Juin 2002
- Schéma intercommunal de développement touristique - Diagnostic ; TCO ; APR ; 2000

4.9.2 LES ACTIVITES BALNEAIRES

4.9.2.1 LE SURF

L'Ouest Réunionnais renferme parmi les plus belles vagues du monde. L'histoire du surf à la Réunion est récente, c'est dans les années 70 que l'on découvre les premiers spots de l'île. La Ligue réunionnaise de surf est créée en 1984.

Aujourd'hui un certain nombre de surfeurs locaux ont rejoint l'élite mondiale, la gauche de Saint-Leu accueille chaque année la coupe du monde de surf professionnel, la Fédération de surf de la Réunion compte

quelques 2000 membres, l'Ouest dénombre 7 clubs ou écoles de surf, et de nombreux magasins de surf wear et accessoires.

Le surf est souvent pratiqué aux embouchures des ravines (les apports en eaux douces et sédiments ont donné une morphologie particulière au récif) et est très dépendant, comme toute activité aquatique, de la salubrité bactérienne et physico-chimique des eaux océaniques.

Ainsi, les matières polluantes générées sur les bassins versants et charriées vers l'océan lors d'importants épisodes pluvieux (ouverture des cordons sableux ou à galets basaltiques des embouchures de ravines) peuvent rendre la pratique de l'activité impossible.

D'autres part, la qualité des vagues est très dépendante de la configuration des récifs. Une dégradation des communautés coralliennes peut donc être à la source d'une modification de la configuration des vagues et donc d'une diminution de l'attrait d'un site.

4.9.2.2 LA PLONGEE

La plongée subaquatique est devenue un très fort atout touristique, réunie autour de deux pôles : Saint-Gilles et Saint-Leu.

Depuis juillet 1976, date de création de la Fédération de plongée de la Réunion (FFESSM), l'activité s'est fortement développée. Une quinzaine d'entreprises vivent désormais de la plongée, 1870 personnes sont licenciées à la Réunion, la région Ouest compte 24 clubs de plongée subaquatique.

En 1999, une quarantaine de bouées d'amarrage, réparties entre Saint-Gilles et Saint-Leu, ont été installées sur les principaux sites de plongée. Certains de ces dispositifs servent aussi à la Plaisance.

S'ajoute à la plongée sous-marine avec bouteille, la plongée en palmes/masque/tuba (PMT) qui représente également un atout pour les plages de la côte Ouest où elle est très pratiquée.

Devenue un véritable moteur économique, la plongée est directement dépendante de l'état de santé des récifs et de la richesse des peuplements piscicoles inféodés.



4.9.2.3 AUTRES ACTIVITES LIEES A LA MER

D'autres activités maritimes sont pratiquées dans la zone mais dont la dépendance à la qualité des milieux océaniques littoraux est moindre.

- **La plaisance** : parmi les mouillages récemment installés, cinq sont dédiés spécifiquement à la plaisance. Ils sont situés au large de Boucan et des Ports de Saint-Gilles et Saint-Leu. Ils ont l'avantage de permettre aux navires de s'amarrer sans avoir à jeter l'ancre. Celle-ci avait une forte probabilité de trouver prise sur des bancs ou patates de corail. Il n'y a donc plus vraiment d'interactions négatives entre la plaisance et les milieux aquatiques mais elle reste source d'aménagements côtiers et portuaires.
- **La pêche au gros** : la capture ponctuelle de poissons pélagiques au large n'a pas été identifiée comme pouvant présenter une influence sur les populations ichthyologiques littorales. Il est également difficile d'appréhender l'impact potentiel des activités humaines des bassins versants sur les populations de grands pélagiques (Thons, Espadons, Marlins, ...).
- D'autres activités nautiques, telles le Jet Ski, la planche à voile ou le KiteSurf sont également pratiquées le long des côtes du TCO.

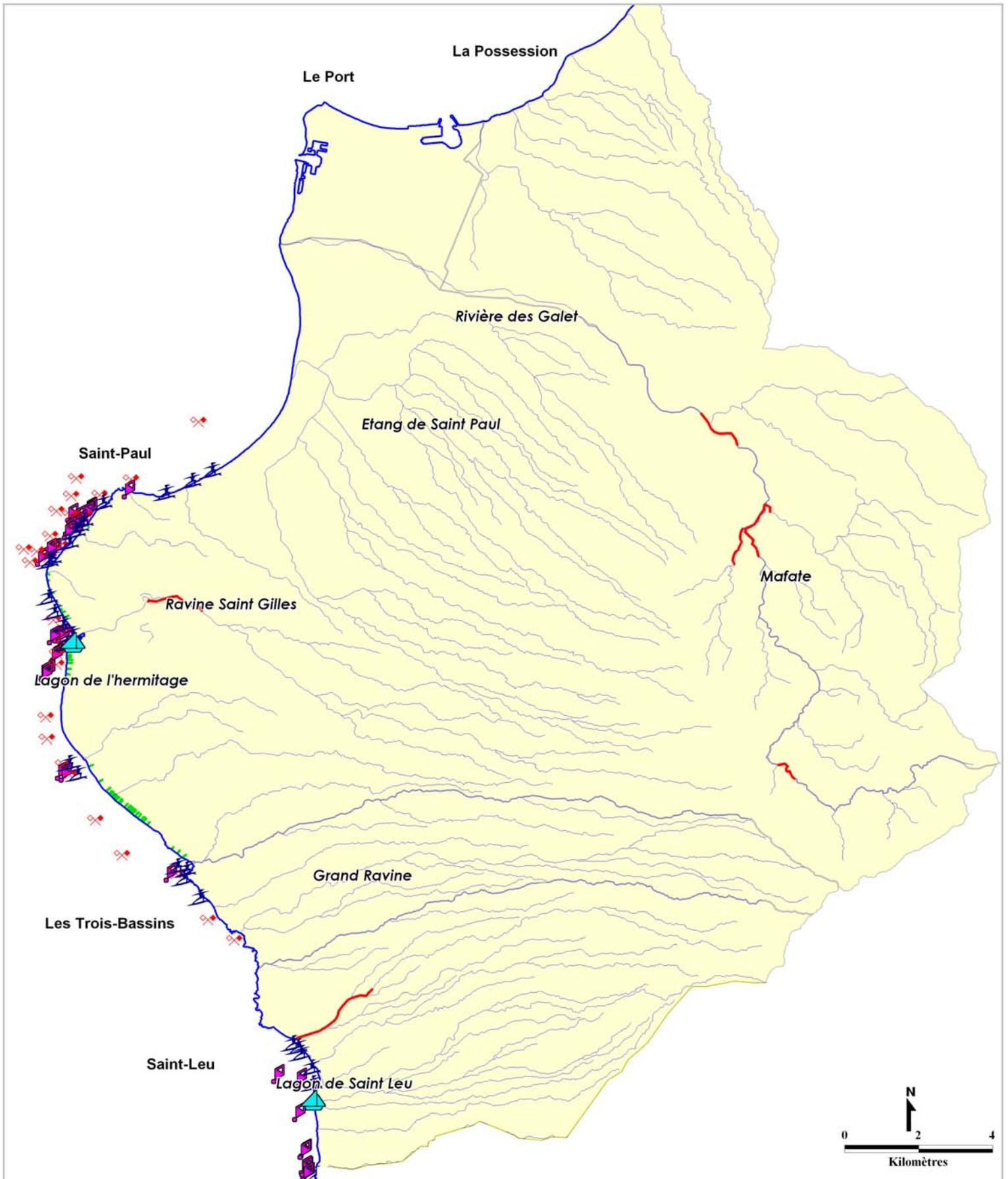
4.9.2.4 LES ACTIVITES TERRESTRES

Le canyoning est la seule activité terrestre de la zone à être pratiquée dans les ravines, il connaît un essor remarquable. Arrivé à la Réunion seulement depuis les années 90, il est devenu l'une des vitrines de l'identité sportive et « intense » de l'île.

Le peu de rivières pérennes de l'Ouest n'en fait pas un lieu de prédilection pour les canyoneurs mais quelques sites existent tout de même :

- Sur la Ravine Saint-Gilles, les trois bassins étaient le haut lieu du canyoning dans l'Ouest et un site d'initiation renommé. Le périmètre de protection immédiate des captages d'eau a entraîné la fermeture du site par une clôture et donc l'arrêt total de l'activité.
- Sur la Rivière des Galets et ses affluents (Mafate), 3 canyons sont équipés : Ravine Grand-mère, Canyon à Dudu, Trois Roches.
- Un canyon sec sur la commune de Saint-Leu est également fréquenté : les Colimaçons.

La qualité des eaux continentales est un paramètre essentiel pour le développement de l'activité et l'attractivité des canyons de l'Ouest.



27

**LOISIRS
LIÉS À L'EAU**

Source : APMR - IGN

	Port de plaisance		Spot de surf
	Site de plongée		Canyon et baignade
	Bouée d'amarrage		
	Chemin pêcheur		